

## COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

<p><b>Date de convocation :</b> 01/12/2025</p> <p><b>Membres :</b></p> <p>En exercice <input type="text" value="18"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="12"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="15"/></p> <p><b>Date d'affichage :</b> 09/12/2025</p> <p><b>Date de publication :</b> 09/12/2025</p>	<p><b>Le 08 décembre 2025 à 20h30 au foyer polyvalent</b></p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Daniel BORDES, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER et Aurore VERDIER</p> <p><b>Étaient représentés :</b> Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMAY, Nathalie KATSAMANTOU par Olivier FORÊT et Sophie SUBIRATS par Jean Georges CLAIR</p> <p><b>Absents :</b> Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE et Tovo RABEMANANTSOA</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Katia PÉDEMAY</p>
---	--

**DÉLIBÉRATION N° 2025-100****OBJET : Décision modificative n° 2 – budget eau et assainissement 2025**

Une décision modificative est nécessaire pour financer la prise en charge d'une créance douteuse de 0,04 €.

Par ailleurs, l'Agence de l'eau Adour-Garonne a attribué une aide de 29 905 € pour la réalisation d'une étude diagnostique et du schéma directeur du système d'assainissement collectif. Cette subvention n'avait pas été prévue au budget.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le projet de décision modificative n° 2 du budget de l'eau et de l'assainissement 2025 tel que suit :

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,04 €		
6588 – Autres charges diverses de gestion courante	- 0,04 €		
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>Total</b>	<b>0 €</b>
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
2315 opération 10009 – Installations, matériel et outillage techniques	29 905 €	13111 opération 10001 – Agence de l'eau	29 905 €
<b>Total</b>	<b>29 905 €</b>	<b>Total</b>	<b>29 905 €</b>

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 décembre 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Katia Pédemay", written over a horizontal line.

Katia PÉDEMARY